

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



Avec une population avoisinant les 90 000 habitants, la Ville de Brossard connaît un essor extraordinaire. Maintenant la douzième ville en importance au Québec, Brossard foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité économique, sociale et communautaire hors du commun. Elle est une municipalité à dimension humaine qui propose un parfait amalgame d'urbanité et de nature. Brossard constitue aujourd'hui un environnement exceptionnel pour vivre, se divertir et y travailler.

Dans ce contexte de forte croissance économique et démographique, la Ville de Brossard se positionne comme un employeur de choix dans la grande région métropolitaine. La culture de notre organisation mise sur l'esprit d'équipe, le respect et la communication. Les employés de la Ville de Brossard sont fiers d'offrir aux citoyens des services de proximité d'une très grande qualité et un milieu de vie unique.

L'Hôtel de ville de Brossard et les immeubles municipaux sont modernes, bien situés et offrent aux employés un cadre de travail extrêmement stimulant et dynamique. Brossard souhaite offrir à ses employés la possibilité de réaliser leurs aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie en pleine effervescence. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

Venez relever des défis à la hauteur de vos attentes et aidez-nous à façonner le Brossard de demain!

PROFESSEUR DE CHANT – ÉCOLE DE MUSIQUE DE BROSSARD

DIRECTION DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

POSTE TEMPORAIRE À TEMPS PARTIEL DE SEPTEMBRE 2019 À DÉCEMBRE 2019 INCLUSIVEMENT

L'École de musique de Brossard accueille plus de 300 élèves annuellement, de tous âges, tant débutants qu'avancés. Nos étudiants en piano, chant, guitare et violon ont l'opportunité de se produire en concert à plusieurs occasions durant l'année, notamment à l'Étoile Banque Nationale du Quartier Dix30, comptant sur l'appui d'enseignants expérimentés et dynamiques.



QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Baccalauréat en musique ou en voie d'obtention ou une formation jugée équivalente;
- Posséder une très bonne connaissance du répertoire de l'instrument, ainsi que du matériel pédagogique destiné à l'enseignement des styles classique et populaire;
- Être qualifié pour préparer des étudiants pour les examens de l'École de musique Schulich de l'Université McGill;
- Avoir la capacité de s'adapter à une clientèle variée telle qu'enfants, adolescents et adultes;
- Être disponible pour travailler les soirs de la semaine et en journée le samedi;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Détenir une connaissance pratique de l'anglais parlé ou d'une troisième langue constitue un atout.

HORAIRE

Les journées de travail sont le mercredi, jeudi et samedi et les heures de travail sont comprises en 15h et 22 h.

Le taux horaire se situe entre 22,66 \$ et 28,85 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées pour le poste **EXT-2019-41 Professeur de chant** à la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire sont priées de poser leur candidature au plus tard le **9 août 2019** en cliquant sur le lien suivant : <https://www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-brossard.hPzkJe/professeur-de-chant/3175371>

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5